



21 octobre 2020

AVIS À LA POPULATION
CÉLÉBRATIONS D'HALLOWEEN 2020 – MISE À JOUR

Le 7 octobre dernier, la Municipalité a annoncé qu'elle annulait toutes les activités prévues à l'occasion de l'Halloween en raison du niveau d'alerte de la COVID-19 dans notre région. Seuls les concours de déguisement et de décoration de maison avaient été maintenus.

Suite à l'annonce du gouvernement provincial autorisant la cueillette de bonbons dans les rues, le conseil municipal de Saint-Alexandre-de-Kamouraska s'est de nouveau rencontré afin de réévaluer sa position sur le sujet. **La Municipalité n'encourage pas, pour des questions de santé publique, les enfants à passer l'Halloween.** Toutefois, elle laisse ce **choix libre aux familles** qui veulent tout de même passer l'Halloween et recueillir des bonbons en assumant toutes les responsabilités nécessaires tant en termes de préservation de la santé qu'en termes de surveillance des enfants.

En ce sens, la Municipalité émet les conseils suivants :

- Dans la mesure du possible, les enfants devront récolter les bonbons et friandises placés à un endroit situé à 2 mètres des occupants de la maison visitée;
- En aucun cas, les enfants ne devront entrer dans des maisons;
- Les enfants – et leurs parents, pour les plus jeunes – devront circuler uniquement en compagnie des membres de leur maisonnée;
- Horaire fortement suggéré : de 16 h à 20 h maximum;
- **Il n'y aura aucune surveillance de quartier**, donc il est fortement recommandé que les parents accompagnent et surveillent leurs enfants.

Ces conditions sont les principales, mais d'autres devront être suivies lors de la collecte.

- Les personnes qui présentent des symptômes de la COVID-19 ou qui sont en isolement ne doivent pas participer;
- Le circuit de collecte de bonbons devra se limiter au quartier entourant le domicile des participants;
- Les personnes devront toujours respecter la distance de 2 mètres avec les autres, porter un couvre-visage et s'abstenir de chanter ou de crier devant les personnes chez qui elles se rendent;
- Le lavage des mains est recommandé avant le départ et au retour à la maison.

Aucun « party » ni rassemblement privé n'est recommandé sauf dans la bulle familiale de la même maison.

Nous comptons sur la collaboration de tous afin de suivre ces directives et ainsi contribuer à stopper la propagation du virus et briser la deuxième vague.

CONCOURS

Deux concours sont organisés cette année par le Comité famille, soit un concours de déguisement pour les enfants de 16 ans et moins, et un concours de décoration de maison ouvert à toute la population de Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

Trois gagnants par concours seront choisis au hasard et un total de 200 \$ en chèques-cadeaux sera remis. Les participants doivent envoyer une photo de leur déguisement ou de leur maison, selon le cas, par courriel ou via Facebook à la Coordinatrice des loisirs et de la vie communautaire, aux coordonnées ci-dessous. Nous devons également avoir le nom, l'âge, le numéro de téléphone et l'adresse complète des participants. Date limite : 31 octobre, 16 h.

Information et inscription :

418-495-2440 # 225

loisirs@stalexkamouraska.com

Facebook : Loisirs Saint Alexandre de Kamouraska

www.stalexkamouraska.com